



Inscription de «Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental marocain » sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente de l'UNESCO L'île de Jiju, Corée du Sud, le 6 décembre 2017

Inscription de «Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental marocain » sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente de l'UNESCO L'île de Jiju, Corée du Sud, le 6 décembre 2017 Sur proposition du Royaume du Maroc, « Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental marocain » vient d'être inscrite, à l'unanimité, sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente par L'UNESCO lors de la douzième Session du Comité Intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se tient à L'île de Jiju, Corée du Sud, du 4 au 9 décembre 2017. Taskiwin est une danse martiale typique des montagnes du Haut-Atlas occidental. Elle tire son nom de la corne richement décorée que porte chaque danseur, le Tiskt. Elle consiste à faire vibrer les épaules au rythme des tambourins et des flûtes. La danse Taskiwin nécessite la participation d'une vingtaine d'hommes. Elle évolue sous forme d'une présentation théâtrale; chaque acte de la danse restitue un épisode de bravoure que ce soit par les gestes ou par les rythmes adoptés. C'est une danse essentiellement masculine mais qui comporte parfois, à la fin de la danse, des moments plus détendus où les jeunes filles interviennent pour participer à la danse et aux chants. Elle évoquerait par ses rythmes, ses gestes martiaux et ses sons les principes d'héroïsme, de force, de courage,



l'épopée de cavalerie et de bravoure. Elle relate également les différents actes de défendre le territoire d'une manière harmonieuse en insinuant des formes d'anticipation, de prises des positions, d'assaut, de retrait, de victoire, etc. Pour plusieurs raisons, la danse est désormais circonscrite à un nombre réduit de villages et est menacée de disparition. La mondialisation menace de la faire tomber dans l'oubli, comme en témoigne le désintérêt croissant des jeunes envers le patrimoine traditionnel, au profit des pratiques artistiques modernes. Néanmoins, au cours des deux dernières décennies, la nécessité d'assurer la viabilité de la Taskiwin a fait l'objet d'une prise de conscience collective dans certaines communautés. L'Association Targa-aide a bien voulu prendre l'initiative de revitaliser Taskiwin en s'engageant depuis 2013, en étroite collaboration avec la Direction du patrimoine culturel, dans le processus de l'élaboration de la candidature soumise à l'UNESCO en 2016. Son inscription sur la Liste de sauvegarde urgente de l'UNESCO engage désormais les communautés, les institutions étatiques, la société civile et tous les acteurs concernés à oeuvrer de concert pour assurer la revitalisation, la sauvegarde et la promotion de cette danse ancestrale. La délégation marocaine qui prend part aux travaux de cette Session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est composée de l'expert Ahmed Skounti, professeur à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du patrimoine en sa qualité de président de l'actuel organe d'évaluation et Mustapha Nami, Chef du service du patrimoine culturel immatériel à la Direction du patrimoine culturel. Le Maroc a ratifié en 2006, la Convention de 2003 de l'UNESCO concernant la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il a, à ce jour, inscrit sept éléments de son patrimoine culturel immatériel, respectivement l'Espace culturel de Jamaâ el Fna, le Moussem de Tan Tan, l'art de la fauconnerie, la diète méditerranéenne à travers l'art culinaire de la région de Chefchaouen, le Festival des Cerises de Sefrou, les pratiques et savoir-faire liés à l'arganier et, finalement, Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental. Source web Par min culture